

STRATÉGIE DE GESTION DES DONNÉES DE RECHERCHE

En tant qu'établissement postsecondaire éligible à administrer des subventions de recherche des trois organismes subventionnaires fédéraux, le Cégep régional de Lanaudière se dote, conformément à la *Politique des trois organismes sur la gestion des données de recherche*, d'une stratégie de gestion des données de recherche. Cette stratégie, qui considère le volume de la recherche dans notre institution de même que la taille de notre établissement, vise à créer un environnement dans lequel les données de recherche et leur gestion sont valorisées.

L'approche préconisée par le Cégep régional de Lanaudière se veut axée sur la sensibilisation, la valorisation et l'entraide. En ce sens, bien que s'appuyant sur des actions concrètes, elle prend essentiellement une forme collaborative. La présente stratégie de gestion des données de recherche s'applique, pour le moment, aux recherches subventionnées par les trois organismes fédéraux : CRSH, CRSNG et IRSC.

1. VALEURS ET POSTULATS FONDAMENTAUX

La stratégie de gestion des données de recherche du Cégep régional de Lanaudière repose sur un ensemble de valeurs et de postulats fondamentaux, lesquels en orientent ses actions.

1.1 La reconnaissance de l'importance des données de recherche

Les données de recherche constituent des éléments déterminants dans le processus de la démarche scientifique. Ce sont ces données qui permettent de faire progresser le savoir et de produire de nouvelles connaissances. Dans une perspective de transparence, de saine utilisation des fonds publics et de réutilisation des données, il importe que les données puissent faire l'objet d'une gestion efficace et structurée.

1.2 La formation et la sensibilisation

En tant qu'établissement postsecondaire menant des activités de recherche, le Cégep régional de Lanaudière tient à former le personnel, les chercheurs et les étudiants à l'importance de la gestion des données de recherche. En ce sens, il souhaite que sa stratégie puisse participer à cette orientation.

1.3 Évolution des pratiques

Les milieux scientifique, technologique et informatique progressent rapidement. Cela engendre des modifications constantes dans les pratiques relatives à la recherche et à la gestion des données de recherche. Le Cégep régional de Lanaudière souhaite aussi adopter des principes et des procédures à jour, qui tiennent compte de l'évolution du cadre juridique, social, politique et technologique.

2. COMPOSANTES DE LA STRATÉGIE DE GESTION DES DONNÉES DE RECHERCHE

La stratégie de gestion des données de recherche du Cégep régional de Lanaudière comprend quatre principales composantes : la sensibilisation et l'accompagnement, l'officialisation et l'uniformisation des pratiques, la formation et l'évaluation continue des pratiques institutionnelles.

2.1 SENSIBILISATION ET ACCOMPAGNEMENT

Le Cégep régional de Lanaudière fait de la sensibilisation et de l'accompagnement l'une des pierres angulaires de sa stratégie de gestion des données de recherche. Notre établissement est d'avis que la sensibilisation est préférable à la coercition et qu'elle constitue une façon efficace d'intéresser la communauté de la recherche à l'importance de la gestion des données. Afin de sensibiliser la communauté à cette importance, la stratégie du Cégep régional de Lanaudière repose sur les orientations suivantes :

2.1.1 Formation des chercheurs

Étant les premiers acteurs impliqués dans la gestion des données de recherche, il importe que les chercheurs, autant expérimentés que débutants, puissent recevoir des formations relatives à la gestion des données de recherche. Cela est également valide pour les étudiants-chercheurs qui participent à des travaux de recherche. Le Cégep régional de Lanaudière entend ainsi offrir des activités de formation portant sur ce thème à sa communauté de recherche. Ces activités peuvent être dispensées par différents intervenants, autant à l'interne qu'à l'externe, et être constituées de vidéos, de webinaires ou de conférences. Le service de la recherche s'assure également de tenir la communauté à jour sur les pratiques établies de même que les nouvelles exigences en matière de gestion des données de recherche.

2.1.2 Service de bibliothèques

De par ses connaissances accrues en matière de gestion documentaire, le service des bibliothèques du Cégep régional de Lanaudière représente un acteur important pour sensibiliser et accompagner la communauté de recherche relativement à la gestion des données de recherche. Les experts de ce service peuvent eux aussi diffuser des informations à jour concernant les pratiques établies en cette matière. Ils peuvent également formuler des conseils techniques spécialisés, par exemple sur les dépôts institutionnels à utiliser, le format des données à privilégier ou sur la durée de leur conservation. Ils sont impliqués dans l'accompagnement de la communauté de recherche et proposent des activités de formation.

2.1.3 Bulletin de la recherche

Le Cégep régional de Lanaudière a créé, il y a plusieurs années, un bulletin de la recherche. Envoyé sur une base ponctuelle, il est destiné à la communauté de recherche du Cégep régional de Lanaudière. Il contient notamment des informations relatives au milieu de la recherche, aux opportunités de financement de même que des informations réglementaires. Le bulletin de la recherche constitue un outil de communication qui est utilisé pour rejoindre et sensibiliser la communauté de recherche en matière de gestion de données de recherche.

2.1.4 Diffusion de la stratégie et des autres politiques relatives à la recherche

La présente stratégie de gestion des données de recherche est diffusée de manière ponctuelle dans les canaux de communication relatifs à la recherche au Cégep régional de Lanaudière. Cela permet de la faire connaître et, par ricochet, de sensibiliser une fois de plus la communauté à l'importance de la gestion des données de recherche.

2.2 OFFICIALIZATION ET UNIFORMISATION DES PRATIQUES

Afin d'avoir une stratégie de gestion des données de recherche cohérentes, il importe que les pratiques en cette matière puissent être officialisées et uniformisées. Sur ce plan, la stratégie du Cégep régional de Lanaudière repose sur les orientations suivantes :

2.2.1 Officialisation des pratiques

Le Cégep régional de Lanaudière possède une série de politiques relatives à la recherche, dont une politique de la recherche, une politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains, une politique sur la conduite responsable en matière de recherche, une politique sur les conflits d'intérêts en recherche de même qu'une politique sur la propriété intellectuelle en matière de recherche. Ces politiques, mises à jour régulièrement et s'arrimant à celles des trois conseils, contiennent plusieurs exigences en matière de gestion des données de recherche : durée de conservation, anonymisation, support de conservation, destruction des données, etc. Dans cette perspective, une stratégie de gestion des données de recherche consiste à faire connaître davantage, et en continu, ces politiques auprès de la communauté de recherche du Cégep régional de Lanaudière.

2.2.2 Uniformisation des pratiques

Afin de veiller à une saine gestion des données de recherche, il importe d'uniformiser les pratiques relatives aux plans de gestion des données et au dépôt de celles-ci dans une plateforme numérique. En ce sens, dès la mise en application de la présente stratégie, les chercheurs dont le dépôt d'une demande de subvention auprès des trois organismes subventionnaires fédéraux (CRSH, CRSH et ISC) doit être accompagné d'un plan de gestion des données doivent l'élaborer en utilisant des modèles et des gabarits reconnus. Ce plan de gestion de données considère la nature des données qui seront recueillies, conservées et stockées, et ce, en considérant les questions relatives à confidentialité, aux brevets et à la propriété intellectuelle. Au moment de l'élaboration de celui-ci, ils sont encouragés à contacter le service des bibliothèques afin d'obtenir des conseils. Lors de la fin du projet, ils doivent déposer leurs données dans un dépôt de données de recherche déterminé par l'établissement. Les chercheurs peuvent également déposer les données dans des dépôts disciplinaires. Lors de cette étape, ils doivent contacter le service des bibliothèques pour établir les modalités de dépôt de ces données.

2.3 FORMATION

Afin de demeurer à jour sur le plan des pratiques exemplaires et établies, il importe que le personnel impliqué dans la gestion des données de recherche puisse se former de manière continue. En matière de formation, la stratégie du Cégep régional de Lanaudière comprend les orientations suivantes :

2.3.1 Réseau des bibliothèques

En tant qu'experts en gestion des documents, les bibliothécaires constituent des acteurs clés pour effectuer un transfert d'information et d'expertise. À travers les bibliothèques collégiales et universitaires ou les centres spécialisés, comme Portage ou le Centre de documentation collégial, l'équipe des bibliothèques du Cégep régional de Lanaudière se tient à jour sur le plan de la gestion des données de recherche.

2.3.2 Milieu collégial et universitaire

Le Cégep régional de Lanaudière participe activement aux formations dispensées par le milieu collégial et le milieu universitaire. L'Association pour la recherche au collégial ou la Fédération des cégeps constituent des regroupements dont les travaux et réflexions en matière de gestion de données de recherche sont suivis de près. La collaboration peut prendre la forme de formations ou de partage d'outils.

2.4 ÉVALUATION CONTINUE DES PRATIQUES ET DE LA CAPACITÉ INSTITUTIONNELLES

Finalement, la stratégie de gestion des données de recherche du Cégep régional de Lanaudière repose sur une évaluation continue de ses pratiques de même qu'un regard constant sur ses capacités institutionnelles. Sur ce plan, la stratégie du Cégep régional de Lanaudière comprend les orientations suivantes :

2.4.1 Évaluation continue des pratiques

Le service de la recherche, de pair avec les services des bibliothèques, évalue de manière continue les pratiques du Cégep régional de Lanaudière en matière de gestion de données. Cette évaluation comprend notamment la stratégie de gestion des données elle-même, mais aussi toute la chaîne logistique, de la réception du plan de gestion des données jusqu'au versement dans un dépôt numérique. Cela a pour objectif de veiller à ce que le processus soit le plus efficace possible, tout en se conformant aux normes et pratiques en vigueur.

2.4.2 Évaluation de la capacité institutionnelle

Comme mentionné dans la *Politique des trois organismes sur la gestion des données de recherche*, le contexte unique du Cégep régional de Lanaudière, sa taille, le volume d'activités de même que les ressources affectées à la recherche doivent se refléter dans sa stratégie de gestion des données. Dans cette perspective, sur une base régulière, le Cégep régional de Lanaudière, via le service des bibliothèques et le service de la recherche, veille à évaluer sa capacité institutionnelle à mettre en œuvre sa stratégie. Le cas échéant, des changements sont apportés pour la bonifier ou apporter des modifications pour pallier des problématiques.

Volet sensibilisation et accompagnement

- À partir de l'automne 2023.
- Offre de formations à la communauté de recherche sur la gestion des données de recherche et les plans de gestion de données de recherche.
- Service d'aide et d'accompagnement en rédaction de plans de gestion de données de recherche.
- Sensibilisation aux nouvelles exigences des organismes subventionnaires, aux pratiques établies et aux normes attendues.

Volet officialisation et uniformisation des pratiques

- À partir de l'hiver 2024.
- Diffusion et offre de formations à la communauté de recherche au sujet des politiques relatives à la recherche du Cégep régional de Lanaudière (éthique de la recherche, propriété intellectuelle, conduite responsable, politique de la recherche, conflits d'intérêts).
- Accompagnement des chercheurs dans le processus de dépôt des données de recherche.

Volet formation

- À partir de l'automne 2023.
- Participation du service des bibliothèques et du service de la recherche à des activités de formation portant sur la gestion des données de recherche.
- Suivi des pratiques et des normes en matière de gestion des données de recherche.

Volet évaluation continue des pratiques et des capacités institutionnelles

- À partir de l'hiver 2024.
- Évaluation du processus d'accompagnement en matière de gestion des données de recherche et modifications, le cas échéant.
- Évaluation globale des besoins en matière de gestion des données de recherche (ressources humaines, formation, outils, etc.).

Questions ou commentaires sur la stratégie de gestion des données de recherche du Cégep régional de Lanaudière?

Dominic Leblanc
Directeur adjoint, recherche et développement institutionnel
dominic.leblanc@cegep-lanaudiere.qc.ca